

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 57 (1977)
Heft: 2

Artikel: Quelques mots sur la Creuse qui ressemble beaucoup à la Suisse, et qui aimerait lui ressembler davantage
Autor: Desthieux, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886888>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques mots sur la Creuse qui ressemble beaucoup à la Suisse, et qui aimerait lui ressembler davantage

Située au Nord de Limoges et de Clermont-Ferrand, la Creuse est reliée directement à la Suisse par deux axes routiers et ferroviaires.

Par fer, le turbo train Bordeaux-Lyon s'arrête à Guéret, chef-lieu de la Creuse. Il faut vivement souhaiter que la relation soit directe, sans changement à Lyon, entre Genève et Bordeaux, par ce train très confortable qu'est le « turbo ».

Par la route, c'est le fameux axe Centre-Europe-Atlantique qui s'améliore progressivement, grâce aux efforts de l'Association présidée par M. Escande et dont le Secrétaire Général est M. Chandernagor, également Président du Conseil Général et du Comité d'Expansion de la Creuse, entre autres responsabilités internationales, dont plusieurs le conduisent fréquemment en Suisse, comme la Présidence du Comité d'Experts de l'Union Interparlementaire, ou la Présidence de la Mission Laïque Française.

La Creuse est traversée d'Est en Ouest sur une centaine de kilomètres par cet axe entièrement rénové où les villes sont toutes déviées et dont certains secteurs sont à trois voies et bientôt, nous l'espérons, à quatre voies. Là encore, nous ne pouvons que renforcer l'action de l'Association Centre-Europe-Atlantique pour faire en sorte que les relations auto-routières de Mâcon à Genève, ou à Mulhouse et Bâle, soient rapidement réalisées, afin que les courants d'affaires ne s'arrêtent pas au sillon rhodanien et que nos amis suisses ne traversent pas un désert lorsqu'ils se rendent sur l'Atlantique.

Au reste, la Creuse qui se situe très exactement à mi-chemin entre Suisse et Océan commence de se doter des moyens de son expansion, comme nous allons le voir.

En collaboration avec Montluçon, elle va réaliser à l'Est de son territoire un aéroport moderne d'aviation d'affaire, et elle sera au carrefour de l'autoroute Paris-Clermont-Ferrand et de l'axe Centre-Europe-Atlantique. D'ores et déjà, on peut facilement louer un avion-taxi à l'aéroport de Guéret-Saint-Laurent pour relier la Creuse aux principaux centres industriels de la Suisse ; ou bien, prendre la liaison régulière Zürich-Lyon puis Clermont ou Limoges, ou encore la double liaison journalière Genève-Clermont qui met la Creuse à trois heures de la Suisse et permet d'effectuer l'aller-retour dans la journée.

Depuis quelques années, la Creuse se dote des moyens pratiques de formation professionnelle qui permettront à ses deux mille demandeurs d'emplois de s'adapter à l'effort industriel qui n'est pas un vain mot puisqu'il s'est créé, net, 800 emplois supplémentaires malgré la crise dans le secteur privé depuis trois ans et que, ce qu'il est convenu d'appeler le secteur secondaire, est passé entre les deux derniers recensements de 18 à 24 % de la population active, soit environ quinze mille personnes.

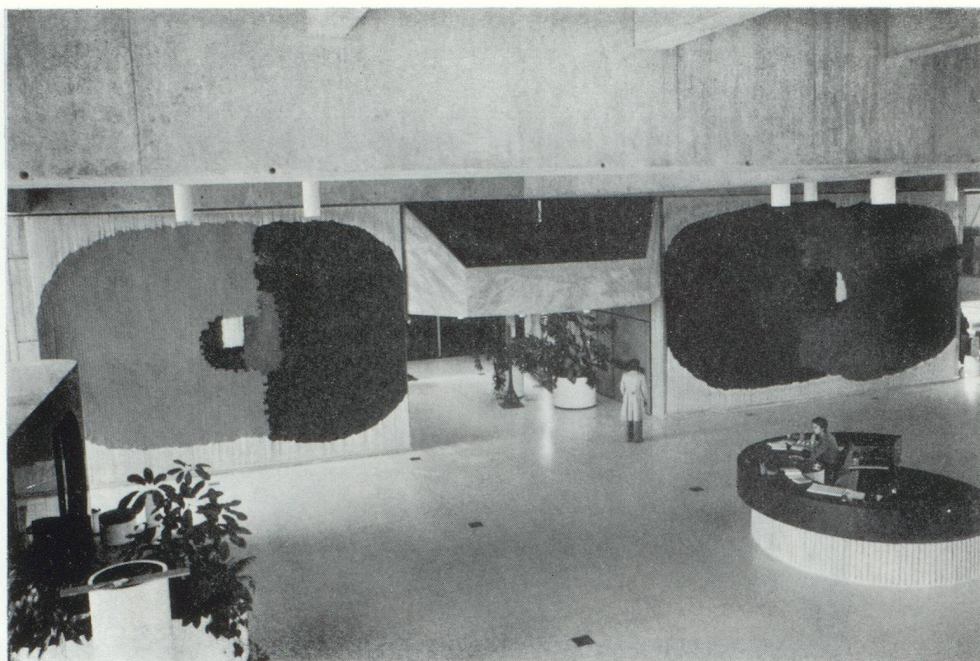
L'activité industrielle est en Creuse très diversifiée, et ce n'est pas ici le règne de l'industrie lourde, mais celui de la qualité, que ce soit, bien sûr, dans la tapisserie d'Aubusson qui emploie 500 personnes, le vêtement et la fourrure (1 000 personnes), le bois et l'ameublement rustique ou moderne (900 personnes), l'alimentation où fromageries, salaisonneries et fabriques de foie gras occupent 600 personnes, l'appareillage électrique et la mécanique enfin avec deux mille personnes. On trouve en Creuse des mécaniciens généraux ainsi qu'un atelier de surfacage du marbre de laboratoire où l'on travaille au micron près. La Creuse est le pays des petites affaires de grande qualité.

Mieux encore, et c'est un choix, ces affaires s'installent en milieu rural ; c'est un peu ce qui fait que la Creuse n'a pas de grandes villes. Cependant, Guéret est passée de 10 000 à 16 000 habitants de 1954 à 1975 et continue son expansion au rythme de + 2,5 % par an, soit un des taux les plus élevés de France. De même, une petite ville comme La Souterraine (avec 6 000 habitants), située à 45 km de l'université de Limoges, au carrefour de l'axe Centre-Europe-Atlantique et de la Nationale 20, sur la ligne de chemin de fer Paris-Toulouse, est bien placée pour se développer. Ou encore Bousac, avec ses 1 500 emplois industriels pour 3 000 habitants, est située à 35 km de Montluçon, de sa tradition industrielle et de ses instituts de technologie, à proximité de la future autoroute Paris-Clermont et du nouvel aéroport. Bien sûr, Aubusson, 7 000 habitants, avec ses métiers de la laine, son Ecole Nationale d'Arts Décoratifs et son industrie mécanique et électrique de qualité — une filiale de Philips y occupe 500 personnes — attire plus de 50 000 visiteurs tous les ans ; et comme elle se modernise rapidement, on peut bien augurer de son avenir.

C'est dire que l'on peut créer en Creuse toutes sortes

*Les tapisseries
d'Aubusson
décorent des
immeubles
modernes
comme celui
de Pernod*

(Photo LEGOUËIX)



d'activités qui puissent s'accommoder d'un environnement en milieu rural ou de petit urbanisme, d'une main-d'œuvre qui ne fera pas défaut, et de services que l'on trouvera sur place, ou à proximité. En effet, la Creuse n'est pas enclavée puisqu'on y est à moins d'une heure trente de Clermont, Montluçon et Limoges, trois villes universitaires et industrielles, et à trois heures de Paris. La main-d'œuvre ne fera pas défaut car elle ne demande qu'à rester au pays, ou à y revenir (les cadres notamment) et son coefficient de stabilité est l'un des meilleurs de France : 77 % de présents au 31 décembre, pour une moyenne nationale de 65 %. Son taux d'absentéisme également : 7,5 % pour une moyenne nationale de 10 %.

Enfin, la Creuse est l'un des départements français les plus proches de la Suisse comme de Paris, à offrir le maximum d'avantages aux créateurs d'emplois industriels et tertiaires.

La gamme en est très étendue : elle va de la réduction de 50 à 30 % du prix des terrains industriels, à la construction d'usines mises en location par les communes avec des prêts au taux de 7,5 % sur douze ans, aux diverses exonérations fiscales (amortissement exceptionnel, réduction des droits de mutation, exonération de la taxe professionnelle pendant cinq ans), et aux primes.

Les primes sont elles-mêmes très diverses en Creuse. Bien sûr, le département entier bénéficie de la prime de développement régional au taux plein : 25 % des investissements, à partir d'un investissement de 300 000 F, et de la création de six emplois en trois ans.

De la prime de localisation des activités tertiaires qui peut atteindre 25 000 F par emploi, à partir de la création de 20 emplois en trois ans.

De la prime d'orientation agricole qui peut atteindre 20 % des investissements dans certaines industries agro-alimentaires et peut se cumuler avec la prime de développement régional.

Enfin, les artisans, à partir de trois emplois, et même d'un seul parfois, peuvent obtenir une aide allant de 15 à 25 000 F. Et même, dans certains cantons de la Creuse, il existe une aide spéciale rurale qui permet d'obtenir une prime pouvant atteindre 20 000 F par emploi, à partir de la création d'un seul emploi, sans obligation d'investissement et pour toutes les sortes d'activités, sauf agricoles.

D'autre part, et c'est très important pour les industriels, les programmes de formation professionnelle dans l'entreprise, agréés par le Ministère du Travail, peuvent bénéficier d'aides très importantes tant sur le budget national que sur le budget européen.

Aux hommes d'affaires, il faut parler « business » et nous sommes là pour ça. Nous recevons, nous nous déplaçons, nous calculons des prix de revient de localisation pour les industriels, nous réalisons leurs dossiers s'ils le désirent, nous les assistons dans leurs rapports avec l'administration, mais nous ne nous occupons pas que d'industrialisation et l'on a vu le Comité favoriser aussi bien la promotion de la gastronomie, dont l'association était à Lausanne, il y a quelques mois, et a remporté un grand succès, que de l'hôtellerie, ou de l'étalement des loisirs.

Tant il est vrai qu'il faut un temps pour travailler — et les Creusois le font avec un grand sérieux —, mais aussi un temps pour se distraire et un temps pour rêver.